

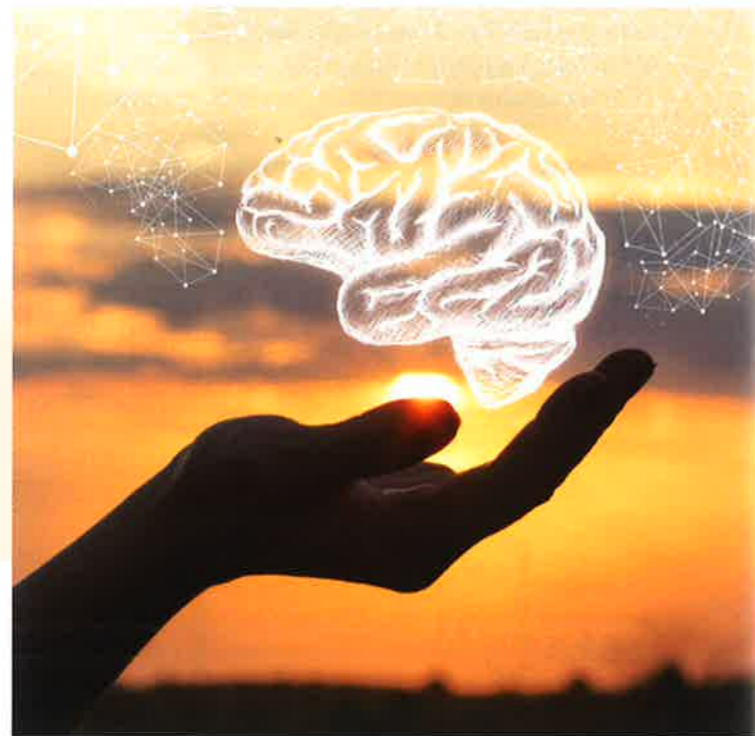
L'ASBL CRéSaM

Fondée le 21 octobre 2011, l'ASBL CRéSaM est reconnue depuis le 1^{er} janvier 2012 en qualité de « Centre de Référence en Santé Mentale » en Wallonie sur base du Décret wallon du 3 avril 2009 portant sur « l'agrément des services de santé mentale (SSM) et la reconnaissance des centres de référence en santé mentale ».

Le CRéSaM vise à **soutenir l'action** des professionnels des services de santé mentale et leur **intégration dans le réseau de soins en santé mentale**, conformément au Code wallon de l'action sociale et de la santé.

Service de Santé Mentale

Un Service de Santé Mentale (ou SSM) est une **structure ambulatoire** qui, par une **approche pluridisciplinaire**, répond aux difficultés psychiques ou psychologiques de la population du territoire qu'il dessert.



Le CRéSaM accompagne tout particulièrement les SSM dans la **mise en œuvre** des orientations définies dans leur cadre légal. Ainsi, lors du dernier décret, la Wallonie a soutenu le **développement des clubs thérapeutiques**. Il s'agit d'**espaces d'accueil de jour** permettant aux personnes qui vivent seules ou en habitation protégée et qui présentent des problématiques psychiatriques, de se poser, de **se sentir soutenues** et d'avoir un **suivi régulier**. 4 équipes pionnières ont fait le point sur les atouts des clubs thérapeutiques qui sont aujourd'hui une douzaine en développement en Wallonie. Une autre nouveauté du dernier décret portait sur la **mise en place d'une fonction de liaison** en santé mentale au sein de chaque SSM. Centrée sur les besoins de l'utilisateur, cette fonction est chargée de **coordonner les interventions, garantir les décisions prises** et

soutenir l'ensemble de l'équipe dans les démarches qui rencontrent les besoins multiples de l'utilisateur. 54 SSM ont participé aux rencontres organisées par le CRéSaM pour « débroussailler » cette fonction et réfléchir à sa mise en œuvre.

LA RECHERCHE

Différentes recherches sont réalisées, soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement wallon, pour **faire le point** sur l'une ou l'autre problématique en santé mentale et **trouver des pistes d'actions**; par exemple: les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo, l'accompagnement du trauma des populations en exil, la crise en santé mentale, etc. Une dernière vient de se pencher sur la pauvreté. Christiane Bontemps explique « *quand une personne est tout à fait démunie financièrement, elle est trop souvent seule face à ses problèmes, ces deux facteurs entraînent une souffrance psychique importante qui accentue la difficulté de faire du lien et de trouver des ressources, c'est alors que s'installe un cercle vicieux. Les intervenants de 1^{ère} ligne jouent un rôle important dans la création ou dans la recréation d'un lien social qui est fondamental pour tous mais davantage encore pour les publics fragilisés et isolés* ». Dans le cadre de cette recherche-action, **7 initiatives « Faire lien et prendre soin »** ont été soutenues en Wallonie, associant - chacune - des intervenants en action sociale, en santé mentale et des personnes directement concernées.

L'INFORMATION

Dans le cadre de sa mission d'information, le Centre **collecte et met à disposition** des informations utiles aux acteurs de la santé mentale. Un **service documentaire** répond aux demandes en matière d'information et de documentation. Sa communication passe également par son **site Internet**, les **réseaux sociaux** et une **newsletter** « Le courrier du CRéSaM ».

Deux gros projets contribuent tout particulièrement à la **sensibilisation, à l'information et à la déstigmatisation** de la santé mentale.

Un de ces projets est la remise des *Reintegration Awards*. Chaque année, un appel à projets est lancé pour des initiatives qui visent l'**intégration des personnes en souffrance psychique dans la société**. Au terme de cet appel, 2 projets sont primés, le premier par un jury et le second par le public.

L'autre se décline lors de la **semaine de la santé mentale** organisée autour du 10 octobre¹. Cette année 2020, bousculée par la COVID-19, c'est la thématique « faire face... » qui a été travaillée avec comme sous-titre « la santé mentale à l'aire du COVID-19 ».

Notre interlocutrice souligne qu'avec la pandémie « *enfin, on parle de santé mentale dans les médias et davantage en termes de santé mentale que de psychiatrie* ».

La pandémie a dédramatisé la santé mentale car tout le monde est concerné par cette problématique ».

Dans la même dynamique, « **Trouver du soutien.be** » est une grande **campagne de sensibilisation** lancée par l'AVIQ et la Wallonie qui tourne très bien dans les médias. « *Il est important de dire aux gens que c'est normal de ne pas toujours se sentir bien, même indépendamment de la pandémie COVID. Il ne faut jamais dramatiser d'emblée des situations de souffrance psychique mais il ne faut pas les banaliser non plus. Les gens doivent pouvoir se dire: je ne suis pas en super forme, il faut que je puisse me faire aider. Parfois, le fait d'en parler à quelqu'un ou de mettre des mots sur un ressenti peut aider mais pas toujours, alors il est bon de pouvoir s'adresser à son médecin traitant qui va pouvoir orienter vers une aide adéquate* ».

LA CONCERTATION

Cette mission traverse l'ensemble des travaux du CRéSaM. Il s'agit d'**offrir des espaces** qui permettent aux intervenants du secteur de réfléchir ensemble, **d'échanger** sur leurs questions, problématiques et pratiques en santé mentale, sans oublier d'y associer les usagers et leurs proches, directement concernés.

L'OBSERVATION

Cette mission vise à **mettre en évidence et partager les nouvelles pratiques ou des initiatives** développées sur le terrain ainsi que les préoccupations du secteur.

Quelques chiffres

La Wallonie compte **65 Services de Santé Mentale (SSM)** répartis sur **90 sièges** dans les différentes provinces. Ils s'adressent au tout public.

Parmi eux, **13 SSM sont agréés** pour organiser une **offre de soins spécifique** pour les **enfants et adolescents**, 7 d'entre eux ont un **Club thérapeutique** reconnu. On trouve en Wallonie **31 initiatives spécifiques agréées** (Exil, Personnes âgées, assuétudes, etc.), rattachées à un SSM.

Pour réaliser ses différentes missions, le CRéSaM mène entre **25 et 30 projets différents chaque année**.

En 2019, le CRéSaM a répondu à **148 nouvelles demandes** dont près du 1/3 provient des SSM. Depuis, le début de la pandémie, il est **davantage sollicité**. Ce mois d'octobre, il a répondu à **27 nouvelles demandes**.

¹OMS - Journée mondiale de la santé mentale
www.who.int/fr/campaigns/world-mental-health-day/world-mental-health-day-2020

► POUR PLUS D'INFOS

ASBL CRéSaM | Centre de Référence en Santé Mentale

☎ 081/25.31.40 ✉ cresam@cresam.be

www.cresam.be